

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CNRS

111^{ème} séance

Jeudi 27 octobre 2016

PROCES-VERBAL

1. Approbation de l'ordre du jour

Le Conseil d'administration approuve, à l'unanimité, l'ordre du jour proposé pour la séance du jeudi 27 octobre 2016.

2. Approbation du compte-rendu des débats du Conseil d'administration du 23 juin 2016

Le Conseil d'administration approuve, à l'unanimité, le compte-rendu des débats du Conseil d'administration du 23 juin 2016.

3. Budget rectificatif 2016 n°2

Le conseil d'administration approuve par 14 voix pour et 4 abstentions le projet de budget rectificatif n°2 ayant pour effet de porter le budget de l'établissement pour 2016 à 3.706.938.557 € en autorisations d'engagement (AE), 3.769.143.973 € en crédits de paiement (CP) et 3.326.636.286 € en recettes.

Ces montants sont ventilés comme suit en dépenses :

- 3.171.497.649 € en AE et 3.213.775.488 € en CP sur le premier agrégat : activités conduites par les unités de recherche ;
- 207.845.942 € en AE et 209.676.787 € en CP sur le deuxième agrégat : actions communes ;
- 327.594.966 € en AE et 345.691.698 € en CP sur le troisième agrégat : fonctions support.

Les dépenses de personnel limitatives sont arrêtées à 2.147.651.067 €.

4. SATT Ouest Valorisation

Le Conseil d'administration autorise l'acquisition par 11 voix pour, 7 voix contre au prix de 1 euro, de 10 actions détenues par l'INSERM dans le capital social de la SATT Ouest Valorisation.

Le Conseil d'administration autorise la participation du CNRS, à hauteur d'un montant maximal de 880 000 euros, à l'augmentation de capital prévue en 2016 pour la SATT Ouest Valorisation, ainsi qu'à la réduction de capital qui s'en suivra afin de ramener la participation de l'organisme à son niveau initial de 160 000 euros, sous réserve que l'Agence nationale de la recherche ait

préalablement versé les fonds correspondants à l'organisme.

Le Conseil autorise le Président à réaliser toute opération nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

5. COMUE Université de Lyon

Le Conseil d'administration adopte par 11 voix pour et 7 voix contre, les articles 5.2 et 8 des statuts de la Communauté d'Universités et Établissements (COMUE) « Université de Lyon », tels qu'ils lui ont été présentés en séance.

Fait à Paris, le 27 octobre 2016

Le Président

Alain FUCHS

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CNRS

111^{ème} Séance

Jeudi 27 octobre 2016

Président de séance

M. Alain FUCHS

Sont présents :

M. Alain BERETZ

M. François COURAUD

M. Nicolas HENGY

Mme Gilberte CHAMBAUD-
DEBRABANT

Mme Christine MUSSELIN

M. Gérald DUMAS

M. Patrick MONFORT

M. Sylvain DELAITRE

M. Serge GOLDSTEIN
DESROCHES

M. Georges DEPEYROT

Mme Josiane TACK

M. Yannick BOURLES

M. Christophe BLONDEL

Sont absents :

M. Pierre MUTZENHARDT (pouvoir à M. Alain FUCHS)

Mme Hélène ROCHE

Mme Marie-Noëlle SEMERIA

M. Bernard DAUGERAS

M. Olivier DELABROY (pouvoir à M. Alain BERETZ)

M. Jean-Paul HERTEMAN (pouvoir à M. Serge GOLDSTEIN DESROCHES)

Mme Agnès PAILLARD (pouvoir à Mme Gilberte CHAMBAUD-DEBRABANT)

Membres avec voix consultative et invités :

Voix consultative :

Mme Anne PEYROCHE

M. Christophe COUDROY

M. Bruno CHAUDRET (excusé)

M. Jean-Claude PERREL

(représenté par E. JENNEPIN)

Mme Marie-Laure INISAN-EHRET
(excusée)

Invités permanents :

Mme Marie-Hélène BEAUVAIS

M. Jean-Marc OLERON

M. Pierre COURAL

M. Nicolas CASTOLDI

Mme Johanna MICHIELIN

Invités ponctuels :

Mme Marie Pierre COMETS

Mme Myriam FADEL

Mme Clotilde FERMANIAN

Mme Blandine GENTHON

Mme Sandrine LORIDAN

Mme Brigitte PERUCCA

Mme Joëlle RAGUIDEAU